



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

*PROCES VERBAL N°9 DU 29.04.2025
MANDAT 2024-2028 - SAISON 2024 / 2025*

PRESIDENT : M. Frédéric CASTEL

PRESENTS : MM. Oualid BELHADI, Francis CUNY, Pascal DALLA POZZA, Olivier GOMAS, Yann MEMBRADO, Toufik MEZRICHE et José PEREIRA.

EN VISIO : MM. Thomas DE FARIA, Raphaël DELANDHUY et Thierry RAYBAUDI (représentant des arbitres au CoDir).

Le Président Frédéric CASTEL ouvre la séance à 18h45.

// PREAMBULE- APPROBATION PROCES-VERBAL ET AUDITIONS

1.1 CARNET

La CDA exprime son total soutien à Aurélien PRIEUR et Jules BALGUY ainsi qu'à leur famille face aux deuils qui les touchent.

Elle présente à la famille et aux proches de Jean-Marie MEUNIER ses plus sincères condoléances. Jean-Marie a été au service de l'arbitrage dans la Marne comme dans l'Aube durant de longues années. Il a également activement œuvré à l'UNAF.

1.2 AUDITIONS

A 18h45, C.S est reçu accompagné de son responsable légal. Ce jeune stagiaire explique sa situation et motivation vis-à-vis de l'arbitrage. En retour, la CDA lui confirme ses attentes et son fonctionnement. A 19h, N.M est auditionné suite au constat fait par la Commission de Discipline de carences administratives importantes. Après avoir entendu les explications de notre collègue, la CDA lui rappelle l'obligation d'être extrêmement rigoureux dans ses tâches administratives (délai, formulaires à utiliser...).

La CDA leur communiquera ses décisions ainsi qu'à leur club.

1.3 APPROBATION PV

Le Procès-Verbal N°8 a été approuvé par messagerie électronique et publié sur le site du DAF.

II / COURIELS RECUS

Le 26.03 Lucas ROHER, Vice-Président de l'Amicale de St Germain, sollicite la désignation d'officiels sur un match de D2 ayant une forte importance sportive.

Le 27.03 Yassine BELHADI met la CDA en copie de ses échanges avec le DAF dans le cadre d'une convocation devant la Commission d'Appel.

Le 29.03 Francis VOGEL, Président de St Julien, annonce le forfait de son équipe U15 sur la boîte mail de la CDA sans que la commission compétente ne soit en copie.

Le 29.03 Morad IRCHAD, ancien arbitre, signale un comportement qu'il désapprouve d'un JAD sur les réseaux sociaux.

Le 29.03 Aurélien PRIEUR signale avoir aidé un jeune arbitre dans ses tâches administratives suite à l'absence d'une équipe.

Le 29.03 Oualid BELHADI fait un retour du déroulé d'un match en U18 R1 qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte de la part d'un de ses AA.

Le 30.03 Alice RAYBAUDI, Alexandre GABRIEL et David DESPRET mettent en copie la CDA de l'envoi de rapports disciplinaires.

Le 30.03 Sébastien BOURDIER met en copie la CDA de son échange avec le désignateur ligue dans le cadre de sa fin de carrière.

Le 30.03 Nolan LEGERE met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié accompagné d'un dépôt de plainte suite à un match en U18 R1.

Le 30 et 31.03 Raphaël DELANDHUY, Président de l'UNAF10 informe que l'UNAF envisage d'appeler les arbitres de l'Aube à une mobilisation suite à la répétition des incivilités sur les terrains du DAF. Il indique attendre d'être reçu par l'instance pour aborder cette problématique avant de faire cet appel.

Le 31.03 Pierre GEORGES signale un dysfonctionnement de la FMI sur son match.

Le 31.03 Abdel HARBOULI met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 01.04 Issam BELHADI rédige un rapport circonstancié.

Le 02.04 Eric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny, demande des précisions quant à l'organisation des événements de la CDA comme la formation des observateurs ou bien le rassemblement de début de saison afin de planifier le début de saison de son club.

Le 04.04 Joël Franck DIKAMA demande de l'aide car il ne peut accéder à son compte FFF. Olivier GOMAS est sollicité pour l'assister dans la résolution de ce souci.

Le 04.04 Patrice WALLON, Président de ERVY FC, sollicite la désignation d'un arbitre pour un match de son équipe fanion.

le 06.04. Éric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny effectue la même demande. José PEREIRA réussit à positionner un arbitre sur cette rencontre.

Le 06.04 Patrick BLOND met en copie la CDA de son envoi des clichés pris à l'occasion des 125 ans du foot troyen et des 100 ans du Stade de l'Aube qui a vu un trio d'arbitres officier durant le match des légendes en ouverture de la rencontre ESTAC – Red Star.

Le 06.04 Ludovic CETOJEVIC, Président du FC Nogentais, sollicite la désignation d'officiels pour un match en U13 le 03.05

Le 07.04 David DESPRET et Bruno BASLER mettent en copie la CDA de l'envoi de rapports disciplinaires.

Le 08.04 José PEREIRA s'excuse de son absence à la convocation de la Commission d'Appel et rédige un rapport circonstancié.

Le 08.04 Igor LOPEZ ROCHA met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 08.04 Othman KHARROUBA, Marouane EL MOKRETAR et Roihim DANIEL produisent des rapports disciplinaires.

Le 11.04 Matthieu CANOT, Secrétaire de l'ESNA, exprime son point de vue suite à l'attitude de l'arbitre ayant officié sur un match de son équipe réserve.

Le 11.04 Éric RAYBAUDI, Président de l'Etoile de Lusigny, met en copie la CDA d'un courrier destiné à la Commission des Compétitions expliquant les raisons d'un forfait en D3.

Le 11.04 José LUVUALU MAMBI demande, par plusieurs canaux, la conduite à tenir car il a deux désignations le 26.04, une réponse lui est faite par José PEREIRA.

Le 11.04 Aurélien PRIEUR remercie la CDA de sa présence aux obsèques de son père.

Le 12.04 Jean-Michel MAINGAUT demande à obtenir un rapport d'observation vierge car il n'a plus accès sur son compte FFF au rapport pour valider son observation. José PEREIRA fait le nécessaire.

Le 12.04 Stanley KICHOU, joueur de Ste Savine, exprime son point de vue sur la prestation d'un arbitre en coupe de l'Aube principale U18.

Le 13.04 Aziz HAFIDI et Boaventura DIAS mettent en copie la CDA de leurs écrits.

Le 14.04 Renaud BOUGE et Roihim DANIEL mettent en copie la CDA de leur envoi de rapport disciplinaire.

Le 14.04 Dylan DAIAN, dirigeant du FC ERVY, demande la désignation d'un arbitre sur un match de coupe féminine en raison des relations dégradées entre les clubs en présence.

Le 15.04 Alexis GUYOT et Christophe VAUTHIER déposent chacun un CM d'indisponibilité.

Le 15.04 Thomas MILIC, dirigeant de AJ St Aubinoise, demande au DAF les recours possibles suite à un dysfonctionnement de la FMI et l'obligation faite à l'arbitre de réaliser une feuille de match sur papier libre car l'équipe recevante n'avait pas de feuille de match papier.

Le 16.04 Sébastien HUET, arbitre de Ligue, demande la date retenue par la CDA pour la réalisation du test physique de Ligue. José lui fait une réponse.

Le 16.04 Hervé PIMPERNET, réfèrent arbitre au FC Méziery, signale qu'un jeune stagiaire sortant de FIA a sa licence validée par la Ligue. Thierry RAYBAUDI échange avec lui sur la situation de ce stagiaire.

Le 16.04 Olivier GOMAS, réfèrent informatique de la CDA, signale que le jeune stagiaire Joël Franck DIKAMA n'a pas encore accès à son compte FFF et qu'il convient de lui indiquer par mail ses désignations à venir. Raphaël DELANDHUY est en lien avec ce jeune arbitre jusqu'à ce qu'il soit en mesure de consulter ses désignations.

Le 17.04 Sébastien BOURDIER met en copie la CDA de ses échanges avec le service comptabilité de la Ligue notamment pour le défraiement de son intervention durant une FIA qui est toujours en attente. Frédéric CASTEL va revoir ce dossier avec la CRA.

Le 18.04 Maxime SYREN signale, sur une mauvaise boîte mail, qu'il sera accompagné pour sa convocation. Il lui est rappelé l'adresse mail à utiliser pour ce type de message.

Le 18.04 Tom STAB demande à intégrer la filière AA. Cette catégorie n'existe pas en JAD.

Le 19.04 Elodie RIFFAUT, Secrétaire du FC Morgendois, signale le forfait de son équipe B en coupe Roy.

Le 20.04 Rolando DE ARAUJO, licencié au FC Chesterfield, demande à ce qu'un jeune arbitre de son club actuellement suspendu puisse être auditionné en visio. Le nécessaire est fait.

Le 20.04 Nolan LEGERE met en copie la CDA de son envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 21.04 Sacha RIGLET met en copie la CDA de l'envoi de deux rapports disciplinaires.

Le 21.04 Clément MENARD demande des explications en lien avec les calculs des défraiements.

Le 22.04 Bruno BASLER confirme sa présence, en visio, à la convocation de la Commission de Discipline.

Le 22.04 Sébastien HUET, arbitre R2, demande à pouvoir réaliser le test physique dans l'Aube.

Le 23.04 Mohamed LACHAL met en copie la CDA de l'envoi de deux rapports disciplinaires.

Le 24.04 Olivier GOMAS, réfèrent informatique, sollicite l'intervention des services de la Ligue pour résoudre les soucis d'accès au compte FFF d'un jeune stagiaire. Les services de la Ligue lui apportent une réponse le 28.04.

Le 25.04 David MATHURIN sollicite le DAF afin de connaître quel district indemnise l'arbitre en U18 interdistrict. Cédric BOUGÉ lui répond le 29.04.

Le 25.04 Francis CUNY met la CDA en copie d'une demande faite au DAF en lien avec une prochaine désignation.

Le 26.04 Aymen EL BOUSAKSAKI communique ses nouvelles coordonnées postales pour une mise à jour de son dossier. Ce qui est fait le 28.04.

Le 28.04 Aziz HAFIDI met en copie la CDA de son envoi d'un rapport circonstancié.

Le 28.04 Nathalie PROTIN, Secrétaire du FC Bréviandes, demande la désignation d'un arbitre et d'un délégué sur un match en U13 suite aux menaces de perturbations de la rencontre proférées par un licencié du club devant venir jouer contre son club. Le DAF positionne un délégué sur la rencontre.

III / INFORMATIONS

1/ LIGUE / CRA

1.1 LIGUE

Monsieur Thomas LEONARD, arbitre Fédéral 1, est le nouveau Président de la CRA Grand-Est.

1.2 CRA

Le 07.04 Damien KELTZ, demande aux CDA de la ligue, d'organiser les tests physiques des arbitres de ligue. Ceux-ci doivent être réalisés avant le 28.06. Pour l'Aube, le test sera effectué le 12 juin à 18h30 à Foicy.

Le séminaire de l'ERA prévu le 14.06 est annulé et remplacé par une réunion fixée au 08.05 à Nancy à laquelle Frédéric CASTEL ne peut se rendre.

Pascal DALLA POZZA n'a pas pu assister à la formation des formateurs FIA qui s'est déroulée le 26.04 à Reims car il n'a pas reçu sa convocation.

Matthieu LOMBARD, DTA, a demandé la validation au Président de la CDA, de la mise sur liste d'attente pour la formation de niveau 2 des formateurs de FIA de Yassine Difallah.

2/ DISTRICT / CDA

2.1 DISTRICT

Le 27.03 le DAF demande la désignation d'un arbitre sur un match de D3.

Suite à l'envoi aux arbitres du dossier médical pour la saison 2025-2026, Cédric BOUGÉ est régulièrement sollicité pour des renseignements individualisés. La CDA le remercie vivement pour l'aide apportée à nos arbitres.

Le 03.04 Cédric BOUGÉ renseigne Adem ATES de la procédure à suivre pour s'inscrire à une prochaine FIA.

Il réclame le 07.04 un rapport circonstancié à un AA suite aux incidents ayant émaillé une rencontre de coupe de l'Aube.

Le 10.04 Cédric BOUGÉ sollicite la désignation d'un arbitre sur un match de coupe en U18 le 19.04. Thierry Raybaudi accède à cette demande au regard des tensions entre les deux clubs.

Le 15.04 Jean-Pierre LEFEBVRE, Directeur administratif, demande confirmation de l'identité d'un AA sur un match de D1.

Le 18.04 Cédric BOUGÉ signale que le jeune Rafaël ROBERT est désignable.

Le 25.04 Fabien AZIL, CTD DAP, écrit à l'ensemble des membres du CODIR et met la CDA en copie de précisions qu'il souhaitait apporter suite à son intervention durant le CODIR du 23.04.25.

Le 28.04 Cédric BOUGÉ demande un rapport circonstancié au trio d'arbitres désigné sur un match de D2 en raison d'incidents annexes à la rencontre.

Le 28.04 Cédric BOUGÉ sollicite une récapitulation des arbitres désignés en U15 et U18 interdistrict ayant officier dans notre district afin de pouvoir débloquer le défraiement.

2.2 CDA

Le 31.03 la CDA a envoyé le dossier médical pour la prochaine saison à l'ensemble des arbitres.

Le 18.04 la CDA est informée de la suspension jusqu'à la fin de saison d'un arbitre par la Commission des Compétitions, ainsi que la suspension à titre conservatoire d'un JAD par les instances de la ligue. La CDA a retenu la date du 13.09.25 pour l'organisation du rassemblement de début de saison qui se tiendra sur la journée avec une partie terrain le matin et une partie en salle l'après-midi.

Frédéric CASTEL informe que les discussions avec ses homologues de la Marne et la Haute-Marne avancent bien pour la remise en place des échanges de trio d'arbitres entre nos districts. Il poursuivent leurs échanges afin de définir les modalités de ceux-ci.

La CDA a déterminé les critères à prendre en considération pour désigner les arbitres adultes pour les finales du 8 juin 2025 qui se joueront à Romilly sur Seine.

Frédéric Castel fait un retour sur le déroulé du dernier CoDir et notamment des échanges autour des incivilités sur les terrains et envers les arbitres.

Le 23.04 Thierry RAYBAUDI fait envoyer, à la demande de la CRA, un mail à l'ensemble des arbitres, arbitres clubs et observateurs relatif à leurs obligations administratives. Il apporte des précisions avec un second mail envoyé le 29.04 suite à de nombreuses sollicitations de précisions.

La CDA est régulièrement informée des tirages au sort des coupes départementales et des changements (horaires, forfaits, décalage, changement de terrain...) apportés aux compétitions gérées par le DAF. Mais aussi des convocations ou sanctions faites aux arbitres.

IV / DESIGNATIONS

Au 29.04.2025 le DAF compte 115 arbitres désignables : 63 adultes, 39 jeunes et 13 ligues.

4.1 ADULTES

Le 03.04 Cyril THOMASSIN demande suite à une blessure, mais sur une mauvaise boîte mail, le retrait de sa désignation 05.04

Le 03.04 Jean-Paul ANDÉ informe d'une indisponibilité de dernière minute pour le 06.04

Le 07.04 Cyril THOMASSIN signale son indisponibilité, pour raison familiale, le 27.04

Le 24.04 Axel HEROLT dépose un CM d'indisponibilité.

Le 25.04 Jean-Paul ANDRÉ signale une indisponibilité pour ses désignations du weekend.

Le 28.04 Bruno BASLER demande le retrait d'une désignation afin de pouvoir accompagner sa fille.

Le 29.04 François MOREL se propose si besoin d'arbitres sur les samedis.

4.2 JEUNES

Le 26.03 Aurélie BRASTEL signale une suspicion de blessure.

Le 28.03 Ismail MAILLET confirme sa présence sur la finale du Festival U13.

Le 29.03 Nolan LEGERE signale avoir deux désignations pour le 13.04. Le nécessaire est fait.

Le 30.03 Tristan RICHEZ VACQUIER informe avoir une désignation pour le 19.04 alors qu'il avait posé une indisponibilité.

Le 30.03 Ewan LOBREAU confirme sa présence au tournoi 100% féminin du 12.04. Il signale par la même occasion un souci de transport pour le 05.04 en U16R1.

Le 30.03 Tom LEROY confirme sa présence au tournoi 100% féminin du 12.04.

Le 31.03 Yann BARTHAUX VALLEE produit un CM de reprise.

Le 31.03 puis le 17.04 Yanis VELAY demande à pouvoir être désigné. La CDA lui rappelle qu'elle reste en attente d'une réponse à un mail envoyé le 28.01.25.

Le 31.03 Aurélie BRASTEL confirme sa présence au tournoi 100% féminin du 12.04.

Le 02.04 Timéo CHEVALIER fait parvenir un CM d'indisponibilité.

Le 03.04 Ewan LOBREAU signale un problème de mobilité pour se rendre à sa désignation décalée du 05 au 06.04.

Le 10.04 puis le 16.04 Julian CARTIER signale une indisponibilité pour le 26.04 alors qu'une désignation était déjà faite.

Le 14.04 puis le 19.04 Nolan LEGERE se met à la disposition de la CDA.

Le 19.04 Thomas GIL demande le retrait d'une désignation pour le 1^{er} mai car il ne savait pas qu'il pouvait être désigné un jour férié.

Le 20.04 Ismail MAILLET dépose un CM d'indisponibilité puis signale le 24.04 que cette dernière va perdurer.

Le 22.04 Andres Filipe VALENCIA ARIAS demande le retrait de sa désignation du 03.05.

Le 22.04 Yann BARTHAUX VALLÉE demande à connaître le lieu où se déroulera son match du 01.05. José PEREIRA lui fait une réponse.

Le 23.04 Dylan FLEURIOT fait savoir qu'il souhaite arrêter l'arbitrage.

Le 24.04 Tom LEROY dépose un CM d'indisponibilité.

Le 25.04 Thierry RAYBAUDI informe un JAD d'un changement de désignation de dernière minute.

Le 28.04 Ismail MAILLET dépose un CM de prolongation de son indisponibilité.

Le 28.04 Cyril THOMASSIN signale une désignation incompatible avec sa situation. Le nécessaire est fait.

Le 28.04 Anis REZIG signale que suite au changement de date d'un match qu'il devait diriger, il ne pourra pas honorer cette désignation. Thierry RAYBAUDI fait le nécessaire.

4.3 OBSERVATIONS - TUTORATS – FOOT DIVERSIFIÉ

Les classements prennent formes. Il reste 2 AA et 1 D3 à observer.

La situation est un peu plus complexe pour les stagiaires car au regard des blessures ou indisponibilités, il n'est pas certain qu'ils soient tous vus dans la perspective de leur validation.

Le 08.04 la CDA a convié l'ensemble des observateurs et arbitres pouvant faire office d'observateurs à la seconde partie de la formation des observateurs qui sera assurée le 10.05 par Christophe ADAM.

Yann et Pascal envoient régulièrement au DAF le listing des observations ou tutorats réalisés afin que les intervenants soient indemnisés.

V / ETDA

5.1 FORMATION CONTINUE

La CDA a envoyé le 18.04 le premier questionnaire destiné à l'ensemble des arbitres et arbitres clubs du DAF.

Merci aux 70 arbitres qui ont répondu au test dont la moyenne des notes va de 3 à 10/10 avec une moyenne de 7,1/10. Un nouveau questionnaire sera envoyé en mai.

5.2 POLE ENTRAINEMENT

Toufik MEZRICHE regrette de ne pas voir plus d'arbitres investir le temps de convivialité qui leur est proposé.

5.3 FIA

La CDA retient les dates suivantes pour les deux FIA de la prochaine saison sous réserve de pouvoir disposer d'un terrain, si possible synthétique, pour la mise en situation des candidats :

- **FIA 1 : samedis 08, 15 et 22/11/2025 et le 29/11 matin pour le module 7**
- **FIA 2 : samedis 24 et 31/01 puis le samedi 06/02/2026 avec le module 7 le samedi 13/02 matin**

5.4 PROMOTIONNEL

Thierry Raybaudi va faire le maximum pour pouvoir revoir nos promotionnels avant la fin de saison.

VI / TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Olivier GOMAS informe avoir été retenu pour participer à la Journée des Bénévoles et qu'il va de ce fait pouvoir assister les 24 et 25 mai aux Finales de la coupe Gambardella puis de la coupe de France au Stade de France. La CDA le félicite de cette distinction bien méritée au regard de son investissement de longue date auprès du DAF et de son club.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 21H45.

La prochaine réunion de la CDA est fixée au 27.05.25 ou sur convocation des membres.

Pour la Commission Départementale de l'Arbitrage,

Le Président,
M. Frédéric CASTEL

Le Secrétaire,
M. José PEREIRA

Les décisions de la **Commission Départementale de l'Arbitrage** peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (District) dans un délai de 7 (SEPT) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)